

Zeitschrift:	Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera
Herausgeber:	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Band:	37 (1986)
Heft:	3
Artikel:	Le château de Prangins, siège romand du Musée national suisse
Autor:	Schoulepnikoff, Chantal de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-393642

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHANTAL DE SCHOULEPNIKOFF

Le château de Prangins, siège romand du Musée national suisse

Le château de Prangins, demeure du 18^e siècle offerte en 1975 à la Confédération par les cantons de Genève et Vaud, va devenir le siège romand du Musée national suisse. Cette nouvelle institution jouera le rôle d'un pont culturel entre les différentes régions linguistiques de notre pays. Après restauration, le château de Prangins sera consacré à une exposition permanente qui retracera l'histoire de la Suisse, de l'Ancien Régime à nos jours. Une attention particulière sera accordée au dialogue entre un cadre ancien et une muséologie contemporaine. Le château accueillera également des expositions temporaires et des manifestations culturelles.

«Que faisons-nous donc à ce château? Primo, on s'ennuie un peu. Secundo, on est de mauvaise humeur plus qu'à l'ordinaire. Tertio, on fait beaucoup d'Histoire. Quarto, on y mange fort peu comme de coutume, car on veut être sobre. Quinto, on y philosophie tout aussi mal que dans les grandes villes; et en dernier lieu on ne sait pas ce que l'on deviendra.»¹

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient imaginer, ces propos n'émanent pas de l'un des futurs responsables du musée de Prangins; c'est Collini, le secrétaire de Voltaire, qui exhale ainsi dans une lettre datée de décembre 1754 sa rage d'avoir été exilé à Prangins, dans «un château solitaire loin du genre humain»², qui n'était ni terminé, ni meublé et encore moins chauffé, avec pour seuls compagnons le philosophe «plus squelette et plus moribond que jamais»³ et M^{me} Denis, la célèbre nièce qui, «peu accoutumée aux lacs et aux vents, meurt continuellement de peur au bruit des aquilons»⁴.

Le château de Prangins, lieu d'exil et de mauvaise humeur? Peut-être pour certains de ses locataires les plus illustres, Voltaire et Joseph Bonaparte par exemple, mais certes pas pour le Musée national qui doit y installer prochainement son siège romand! Le programme de celui-ci n'est en accord avec Collini que sur un point: «On fait beaucoup d'Histoire.» C'est en effet désormais l'Histoire qui sera la seule habitante du château de Prangins.

L'Histoire était déjà une des pierres angulaires de la création du Musée national en 1889; la mission qui lui avait alors été assignée («donner une image aussi complète que possible du développement de la civilisation et de l'art dans les contrées qui forment aujourd'hui la Suisse, depuis les temps préhistoriques jusqu'à la fin du 18^e siècle»)⁵ reposait sur le souci de sauver le patrimoine culturel et artistique trop souvent dispersé à l'étranger; aujourd'hui, la tâche dévolue au château de Prangins est de présenter l'histoire de notre pays, de l'Ancien Régime à nos jours. Tâche destinée à combler une lacune et à remplir une fonction que l'on pourrait qualifier de politique: le siège romand du Musée national deviendra un pont culturel entre



1 Le château de Prangins.

les différentes régions linguistiques de la Suisse, et cela dans toutes les activités (exposition permanente, présentations temporaires, manifestations culturelles) qui lui seront quotidiennes.

Cette ambition n'est certainement pas étrangère à l'accueil unanimement très favorable que les deux Chambres fédérales ont réservé au projet au mois d'août 1984; elle éclaire d'un jour nouveau, conforme aux préoccupations de notre temps, la mission originelle du Musée national suisse: «Un musée peut être un élément culturel de cohésion nationale, celui-ci (le château de Prangins) sera le reflet de cette volonté commune qui, au-delà des embruns de la discorde, s'est imposée pour faire de cette mosaïque d'Etats une nation renouvelée, c'est-à-dire la Suisse.»⁶

Le domaine de Prangins était tout désigné pour devenir un haut-lieu de la vie culturelle suisse. Ce château, situé à mi-chemin entre Lausanne et Genève, construit en 1730 sur un plan strictement symétrique, entouré d'un parc admirable, offre un cadre idéal pour y installer un musée qui soit aussi une maison de rencontres et de fêtes. Cadeau des cantons de Genève et Vaud à la Confédération en 1975, il est actuellement – et pour quelques années encore – en cours de restauration, ce qui lui permettra de retrouver sa physionomie du 18^e siècle.

Fig. 1

L'exposition épousera aussi fidèlement que possible la disposition ancienne des salons et des chambres, des galeries et des cheminements, sans trahir l'esprit de la maison; elle ne renoncera cependant pas à être le témoin de son temps. Cadre d'autrefois et muséologie contemporaine ne se feront pas de concessions mutuelles qui pourraient les dénaturer: chacun apportera son caractère propre, entrant ainsi en dialogue avec l'autre.



2 Portrait de Louis Guiguer, baron de Prangins, par Nicolas de Largillière. Env. 1714. Dimensions avec cadre: 174,5×140,5 cm. Musée national suisse, LM 63809.

3 Portrait de Judith Guiguer née van Robais, baronne de Prangins, par Nicolas de Largillière. Env. 1714. Dimensions avec cadre: 174,5×140,5 cm. Musée national suisse, LM 63810.



Ainsi, dans un entourage exceptionnel, l'histoire suisse sera mise en scène: objets, œuvres d'art, documents ... choisis pour leur pouvoir d'évocation, feront «comprendre à l'homme d'aujourd'hui le lien qui l'unit à l'homme d'hier et les devoirs qu'il a envers l'homme de demain.»⁷

Prenant la date de construction du château comme point de départ, l'exposition présentera tout d'abord l'Ancien Régime: la famille Guiguer de Prangins, dont les générations successives sont liées aux grands événements historiques, sera présente tout au long des salles prestigieuses du rez-de-chaussée, où l'on retrouvera un certain art de vivre caractéristique de ce temps. Parallèlement, deux salles plus neutres du point de vue architectural présenteront un panorama de la Suisse politique, économique et sociale à la fin du 18^e siècle: l'objet, mis en valeur par les systèmes d'exposition et d'éclairage les plus récents, illustrera cette période qui sera également commentée au moyen de techniques audio-visuelles. Le souci didactique se traduira par des cartes animées, des tableaux; pour les informations générales et les statistiques, on aura recours à la forme la plus directement «parlante» possible (dessin par exemple). La rupture de la Révolution sera marquée matériellement par la montée au 1^{er} étage, tout entier consacré à la transition entre la confédération d'états et l'Etat confédéral d'aujourd'hui. La première image, celle de Guillaume Tell, symbolisera l'aspiration vers la liberté en 1798; puis les grandes étapes qu'a connu la Suisse au 19^e siècle, l'Helvétique, la Médiation, le Congrès de Vienne, la Restauration, le libéralisme, le radicalisme, le Sonderbund, seront présentés chronologiquement

jusqu'à la Constitution fédérale de 1848, charnière essentielle figurant au cœur même du château. Ce temps fort de notre histoire donnera une dynamique nouvelle à l'exposition, qui montrera ensuite les conséquences de l'unification et de la centralisation, la naissance de l'industrie, les luttes ouvrières et syndicales, les réseaux de transport, le développement urbain ... sans oublier la vie sociale et culturelle. Enfin, le 20^e siècle fera appel principalement aux techniques qui lui sont propres (photographie, audio-visuel ...). Le parcours dans ces salles sera ponctué de quatre chambres situées dans les tours du château, reconstitutions d'intérieurs des époques concernées (Empire, Biedermeier, Second Empire et Jugendstil), qui permettront de mieux appréhender la vie quotidienne.

La Suisse unifiée, certes, mais combien diverse! Cet aspect ne sera pas oublié à Prangins, et sera le thème de l'exposition présentée dans les combles à charpente apparente. Ici la mosaïque helvétique donnera libre cours à son imagination, les cantons et les régions montreront la variété et la richesse de leurs traditions, de leurs coutumes, de leurs costumes, de leurs productions artisanales.

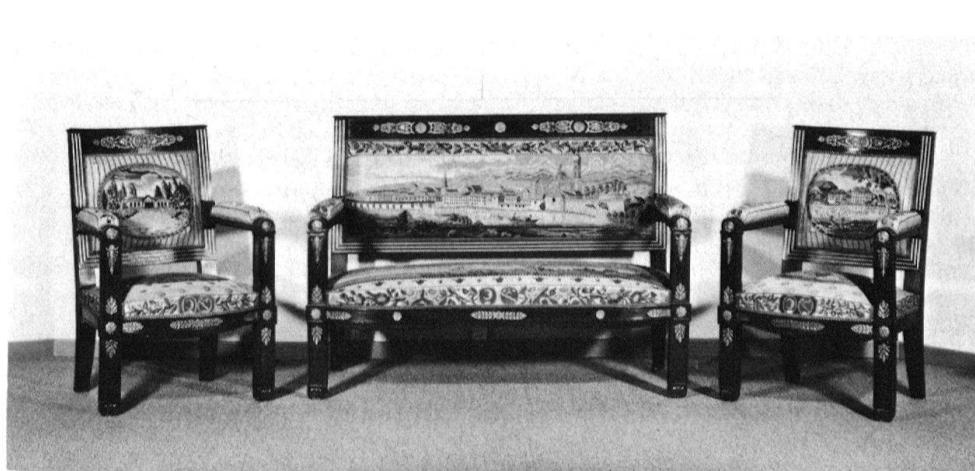
Mais le musée ne s'arrêtera pas là: il s'attachera encore à la plus matérielle des préoccupations, celle de l'alimentation (quête des aliments, conservation, préparation...) qui sera exposée dans les cinq caves voûtées du château, et qui trouvera une application pratique dans le petit restaurant du rez-de-chaussée. Souci qui était aussi celui des habitants de la maison, puisqu'ils avaient choisi dès le début d'aménager un jardin potager à la française entre château et village; la dépendance qui se trouve dans ce parc abritera d'ailleurs une exposition sur l'art du jardin en Suisse aux 18^e et 19^e siècles.

Enfin, le château de Prangins consacrera un vaste local (l'ancien pressoir du 18^e siècle) aux expositions temporaires, renouvelées régulièrement, qui seront elles aussi placées sous le signe de la collaboration confédérale. Il en ira de même pour les manifestations culturelles (rencontres, séminaires, concerts, représentations théâtrales) dont le château espère devenir le centre.

Créer un musée, c'est lancer un défi au temps qui passe. Cette préoccupation rejoue celle de Louis-François Guiguer de Prangins qui, en tenant son journal il y a deux cents ans, voulait «donner une permanence à des traces légères dans la mémoire»⁸. Comme les écrits,



4 Sculpture en bois représentant Guillaume Tell et son fils, par Alexandre Trippel, remise en 1782 à la Société helvétique à Olten. Hauteur du personnage: 47,5 cm. Le verre a été remplacé en 1830. Musée national suisse, IN 70.



5 Canapé et deux fauteuils brodés au petit point, portant les armoiries des familles Hauser et Bachmann. Env. 1810. Ont appartenu à Fridolin Joseph Johann Nepomuk Alois v. Hauser, gendre du général Niklaus Franz v. Bachmann (1740-1831), qui aurait brodé lui-même ce mobilier. Hauteur totale du canapé: 98,5 cm (fauteuils: 47 cm). Largeur: 140 cm (fauteuils: 50 cm). Profondeur: 72 cm (fauteuils: 52 cm). Musée national suisse, LM 65297-8-9.

les objets demeurent. Mais créer un musée, c'est aussi vouloir donner quelques instants de joie aux êtres humains. Puisse donc le château de Prangins retrouver la vocation de bonheur qui était la sienne à la fin du 18^e siècle: «Et je soutiens que le plaisir, que quelques gens d'humeur noire, ou sévère, d'esprit raffiné ou de cœur blasé, prétendent être si rare, et si loin, est chez nous. Il est ici.» (Château de Prangins, 24 octobre 1784).⁹

Zusammenfassung

Das Schloss Prangins, ein Wohnsitz aus dem 18. Jahrhundert, den die Kantone Genf und Waadt 1975 der Eidgenossenschaft vermachten, wird gegenwärtig als Westschweizer Sitz des Schweizerischen Landesmuseums eingerichtet. Diese neue Institution wird zur kulturellen Vermittlung zwischen den verschiedenen Sprachregionen unseres Landes beitragen. Nach seiner Restaurierung wird das Schloss Prangins eine permanente Ausstellung beherbergen, welche die Geschichte unseres Landes vom Ancien Régime bis in unsere Tage wiedergeben soll. Besonderes Gewicht wird auf die Koordination des geschichtlichen Rahmens mit einer zeitgenössischen Museologie gesetzt. Schloss Prangins wird außerdem temporären Ausstellungen und kulturellen Anlässen Platz gewähren.

Riassunto

Il castello di Prangins, residenza settecentesca donata alla Confederazione nel 1975 dai cantoni di Ginevra e di Vaud, è destinato a diventare la sede romanda del Museo Nazionale Svizzero. Questa nuova istituzione avrà un ruolo di collegamento fra le differenti regioni linguistiche del nostro paese. Dopo il restauro al castello di Prangins sarà organizzata un'esposizione permanente che illustrerà la storia della Svizzera dall'Ancien Régime ai nostri giorni. Particolare attenzione sarà dedicata al dialogo fra l'ambiente antico e la museologia contemporanea. Il castello accoglierà anche esposizioni temporanee e manifestazioni culturali.

Notes

- ¹ D 6045. Cosimo Alessandro Collini to Sébastien Dupont. Au château de Prangins, 26 décembre 1754. (*The complete works of Voltaire*, 99, Institut et Musée Voltaire, les Délices, Genève 1971). Th. Besterman, p. 352.
- ² D 6035. Voltaire to Charles Augustin Feriol, comte d'Argental. Au château de Prangins, 19 décembre 1754. (*op. cit.*), p. 341.
- ³ D 6095. Voltaire to Nicolas Claude Thieriot. A Prangins 23 janvier 1755 pays de Vaud (*op. cit.*), p. 402.
- ⁴ D 6124. Cosimo Alessandro Collini to Sébastien Dupont. A Prangins 31 janvier 1755 (*op. cit.*), p. 431.
- ⁵ Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale au sujet de la création d'un Musée national suisse (31 mai 1889).
- ⁶ Proposition de la commission du Conseil national au sujet du message 83.060 concernant l'installation du siège romand du Musée national suisse au château de Prangins VD du 17 août 1983. Extrait du discours de M. Jean Cavadini, conseiller national (20 septembre 1984).
- ⁷ GIRAUDY, DANIELLE; BOUILHET, HENRI. *Le musée et la vie. Un texte commenté et illustré de cinquante dessins originaux.* La Documentation française, Paris 1977.
- ⁸ Journal de Louis-François Guiguer de Prangins, 1^{er} janvier 1785. Cité avec l'aimable autorisation des descendants de la famille Guiguer de Prangins, propriétaire du manuscrit.
- ⁹ *Op. cit.*, 24 octobre 1784.

Source des illustrations

1-5: Musée national suisse.

Adresse de l'auteur

Chantal de Schoulepnikoff, conservatrice du siège romand du Musée national (Château de Prangins), Musée national suisse, case postale 6789, 8023 Zurich